

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

## AMENDEMENT

N ° II-CF890

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, rapporteur M. Corbière, Mme Fiat,  
M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

#### **Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.